

comme l'augmentation d'armes offensives apporterait peu de bénéfices stratégiques et seraient pénibles et coûteuses pour un gouvernement aux prises avec les problèmes actuels de la Russie²⁶.

De plus, l'état-major militaire et les dirigeants civils de Russie sont conscients de la nature des craintes de l'Ouest. Dès 1995 une tendance dangereuse vers la prolifération chez les pays en voie de développement était bien amorcée. Une politique de réplique devrait obligatoirement suppléer aux mécanismes traditionnels de non-prolifération tels le TNP et le RCTM par des programmes pour contrer efficacement les nouvelles menaces, y compris la contre-prolifération²⁷. Le RCTM en particulier est fondé sur des suppositions en partie erronées au sujet de ce qu'il faut pour fabriquer des missiles balistiques et de croisière. Ce qui est frappant dans les tendances des années 90 est le fait que les pays en quête de moyens balistiques n'avaient pas besoin d'être à la fine pointe de la technologie pour atteindre cet objectif²⁸. L'Iraq n'est pas unique. La Syrie a conçu et produit ses missiles Scud-B qui forment le pivot des calculs stratégiques syriens vis-à-vis d'Israël. En juillet, l'Iran a testé avec succès le missile Shihab-3 pendant que les chefs israéliens et palestiniens négociaient à Camp David²⁹. Néanmoins, le fait que les accords de non-prolifération traditionnels n'aient pas empêché la menace des missiles de s'amplifier ne nous oblige pas à nous en défaire pour autant.

Une approche raisonnable à la politique de défense antimissile est de la considérer comme une réplique parmi tant d'autres à toute la gamme des menaces perçues contre la paix internationale, qui pourrait aider à revitaliser et à renouveler les principes de la non-prolifération. Premièrement, lorsque la dissuasion échoue, la défense antimissile peut protéger les centres urbains contre les missiles munis d'ADM. Les défenses antimissiles sont alors un filet de sauvetage en cas d'échec de la dissuasion, surtout si l'adversaire n'est armé que d'un petit nombre de missiles, comme c'est le cas de la plupart des États voyous. Elles sont peut-être aussi un moyen de dissuasion moins traditionnel. Même le cas de la protection limitée d'Israël par les missiles Patriot des États-Unis pendant la guerre du Golfe a empêché Tel-Aviv d'user de représailles envers l'Iraq --- ce qui aurait peut-être eu des conséquences catastrophiques. Deuxièmement, la capacité de défendre des forces d'intervention lointaine dans des opérations relevant de l'OTAN ou de l'ONU contre les missiles d'un belligérant local pourrait être capitale pour la volonté politique de la communauté internationale cherchant à montrer sa puissance dans le cadre de missions humanitaires, de maintien de paix et de rétablissement de la paix. En fait, une capacité TMD pourrait à la longue devenir déterminante pour légitimer dans les pays de l'Ouest des actions militaires multilatérales qui dans les années 90 étaient considérées moralement justifiables mais